

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement **LE PUY URBAN TRAIL qui aura lieu le 28 et 29 aout 2021**, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

> Porter mon masque sur la zone de départ (que je garde avec moi tout au long de la course) et dans la zone d'arrivée. Possibilité de le retirer pendant la course.

> Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée

> Ne pas cracher au sol

> Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle ou que je garde sur moi si aucune poubelle n'est à proximité.

> Ne pas jeter de déchets sur la voie publique

> Respecter et laisser les lieux publics propres

> Etre équipé et utiliser au maximum mon propre contenant de ravitaillement liquide et solide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille).

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ En fonction de l'évolution des contraintes gouvernementales, l'organisation se réserve le droit de faire présenter à chaque participant son pass sanitaire (test RT-PCR négatif ou antigénique de moins de 48h/un certificat de vaccination à la COVID-19/ un certificat de rétablissement de la COVID-19 de moins de 6 mois). **Cet élément peut être amené à évoluer en fonction des contraintes sanitaires imposées par le gouvernement.**

5/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

6/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

7/ Consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude si j'ai présenté la COVID-19 dans les semaines précédant la course.

8/ Ne pas participer à l'évènement si je présente un ou plusieurs symptômes de la COVID-19. Dans ce cas, je m'engage à prévenir l'organisation par mail afin d'effectuer une demande d'annulation à l'adresse suivante : lepuyurbantrail@centrefrance.com

9/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course : lepuyurbantrail@centrefrance.com

